

Appel à  
projets

PLAN  
CLIMAT



Nîmes Métropole soutient les projets en lien  
avec l'atténuation ou l'adaptation  
au changement climatique

# Une dotation de 100 000 € en investissement par an 100 projets soutenus depuis 2011

## Qui peut candidater ?

Cet appel à projets est ouvert aux associations, entreprises, institutions, communes, mais aussi aux porteurs de projets souhaitant créer une nouvelle structure sur le territoire de Nîmes Métropole.

## Quel type d'aide ?

Les lauréats perçoivent, en une seule fois, une subvention en investissement en début de projet.

## Comment candidater ?

A l'ouverture de l'appel à projets en avril, il suffit de déposer une candidature par mail ou par courrier en prenant connaissance du règlement.

## Quels engagements pour le porteur de projet ?

Une convention lie le porteur de projet à Nîmes Métropole et édicte en particulier les engagements des deux parties. Le porteur de projet s'engage à réaliser le projet avec le budget alloué, à rédiger un bilan et à communiquer sur le partenariat.

En savoir +

